

# Elaboration de la nomenclature de produits française CPF rév. 2

---

CNNES

22 juin 2007

# Situation actuelle

---

Structure CPF = structure CPA

Intitulés CPF parfois différents des intitulés  
CPA en français

# La CPF rév. 2 : structure

---

Inconvénient : une sous-catégorie CPF rév. 1 peut être associée à plusieurs classes NAF rév. 1

En 2008, du fait de la réduction des éclatements nationaux, ces correspondances multiples disparaissent quasiment toutes dans l'industrie SAUF, pour les opérations élémentaires de sous-traitance (postes CPF en xx.xx.99), mais ces postes ne sont pas repris en PRODCOM

# La CPF rév. 2 : structure

---

Il est donc proposé de ne pas créer de sous positions françaises inscrites dans la structure officielle de la CPF rév. 2

# La CPF rév. 1 : intitulés

---

**Situation actuelle peu satisfaisante, car**

- Les libellés de la CPA en français sont souvent très éloignés des libellés anglais
- Les libellés CPA en français et les libellés de la CPF sont parfois très différents

**Bilan : 3 libellés décrivant différemment un même contenu**

⇒ difficulté d'interprétation des contenus

# Contexte européen

---

Comme pour la NACE, Eurostat souhaite avoir des traductions très proches des intitulés en anglais.

Possibilité d'amender la version française tout en restant proche de la version anglaise

# La CPF rév. 2 : intitulés

---

Il sera possible d'amender la CPA rev. 2 en français entre juillet 2007 et septembre en intervenant directement auprès des traducteurs

Modalités :

**Soumission du projet de CPA en français aux SSM**

**Recueil des propositions de modifications à condition qu'elles soient motivées**

**Ne seront retenues que les propositions apportant une réelle amélioration de la compréhension des intitulés sans dénaturer le contenu**

# La CPF rév. 2 : intitulés

---

## Ligne de conduite proposée pour la révision 2 :

Sachant qu'il y a possibilité de traiter les demandes françaises au niveau de la CPA en français, il est proposé de :

Garder pour la CPF rév. 2 le principe d'identité appliqué à la NAF rév. 2,

à savoir : **à contenu identique, intitulé identique**